

LA MUNICIPALITE

AU CONSEIL COMMUNAL  
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

**PREAVIS No 15-2009**

**concernant les comptes 2008  
du Fonds culturel Riviera**

Date pour la séance de commission intercommunale de gestion :

le mercredi 22 avril 2009, à 18h15, à Veytaux

St-Légier-La Chiésaz, le 14 avril 2009

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

### 1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de vous soumettre pour adoption les comptes 2008 du Fonds culturel Riviera. La même procédure est appliquée dans les autres communes de la Riviera.

Rappelons que le budget et les comptes du fonds sont adoptés par les Conseils communaux, sur proposition municipale. Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des 4/5<sup>ème</sup> des communes partenaires (8 sur 10).

### 2. Cadre général

Le Fonds culturel Riviera, entente intercommunale au sens de l'article 110 de la loi sur les communes du 28 février 1956, est entré en vigueur le 9 juillet 2003 et regroupe les dix communes de la Riviera.

Elle est gérée par un conseil administratif, formé de délégués des dix Municipalités. Selon le règlement sur la comptabilité des communes, les comptes et le budget du Fonds culturel Riviera sont soumis au contrôle de l'Etat.

### 3. Comptes 2008

Le fonds est alimenté par les contributions annuelles des communes. Lors de la précédente législature, le montant était bloqué à CHF 48.-/habitant.

Selon l'article 18 de la convention en vigueur, le montant peut être réévalué d'année en année à partir de cette nouvelle législature, et ce, dans une fourchette de CHF 45.- à CHF 50.- par habitant. Pour 2008, la contribution des communes a été maintenue à CHF 48.-/habitant.

Sur la base de la population au 31 décembre 2007, les revenus pour 2008 se sont élevés à CHF 3'444'288.-.

Conformément à l'article 5 de la convention, il est de compétence du conseil administratif du fonds d'attribuer les subventions annuelles aux institutions bénéficiaires, dans le cadre du budget adopté par les Conseils communaux. Le montant global de ces subventions pour 2008 s'est élevé à CHF 3'310'107.60.

Par ailleurs, rappelons que le conseil administratif a la compétence de proposer aux Municipalités d'apporter un soutien ponctuel à un projet d'intérêt régional, dans le cadre des disponibilités financières.

En 2008, il a été fait usage de cette possibilité à trois reprises, à savoir pour la Fête cantonale des Musiques Vaudoises (26<sup>ème</sup> anniversaire), le Chœur mixte de Corseaux (création originale, opérette « La Mascotte »), et la Cie Prototype Status (première série de représentations sur la Riviera). Le montant total des soutiens ponctuels s'élève à CHF 35'000.-.

De plus, le conseil administratif du fonds a décidé de créer une provision pour six manifestations qui se dérouleront en 2009, mais dont la demande a été formulée en 2008. Il s'agit de : la Tour en scène (coup de pouce exceptionnel pour la première édition) ; Méli-Mélo (création originale : conte acrobatique) ; la Cie des Exilés (création originale en coproduction avec l'association «les Trois-Quarts») ; Reminox's (création autobiographique) ; ADN Dialect (hommage posthume à la Présidente) ; la Semaine internationale de piano (20<sup>ème</sup> anniversaire). Le montant total de ces subventions qui seront versées en 2009 s'élève à CHF 31'000.-.

En outre, le conseil administratif a décidé de constituer une réserve pour des soutiens ponctuels d'ores et déjà annoncés ou en cours d'examen (Festival du Rire ; Fondation Montreux Jazz 2, Association le Toit du Monde). Cette réserve s'élève à CHF 40'000.-.

A ces montants, s'ajoutent les charges relatives à l'administration, à la coordination et à la gestion du fonds, prestations effectuées par le Service des affaires intercommunales et dont le montant facturé s'élève à CHF 28'000.- ; il s'agit d'un montant forfaitaire.

Les comptes 2008 font donc apparaître un total de charges de CHF 3'444'107.60, pour un total de revenus de CHF 3'478'398.25. Le solde disponible au 31 décembre 2008 est de CHF 34'290.25.

Compte tenu du vœu exprimé par la Commission de gestion du fonds et de la vitalité culturelle au sein de la Riviera, le Conseil administratif du Fonds et les Municipalités proposent d'affecter le solde de l'exercice 2008 pour des aides à la création ainsi que pour des soutiens ponctuels.

#### 4. Conclusions

Vu ce qui précède ainsi que le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

⇒ Adopter les comptes 2008 du Fonds culturel Riviera.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire adj.

J. de Gautard

L. Chochard

Annexes : Rapport d'activités 2008 du Fonds culturel Riviera  
Comptes 2008 du Fonds culturel Riviera

Municipal délégué : M. de Gautard, Syndic

# FONDS CULTUREL RIVIERA

## COMPTES 2008

<b>Solde disponible au 1er janvier 2008</b>			<b>4'110.25</b>
<b>ENCAISSEMENTS (fr. 48.-/hab)</b>	<i>Population au 31.12.2007</i>		
Blonay	5'430	260'640.00	
Chardonne	2'826	135'648.00	
Corseaux	2'071	99'408.00	
Corsier	3'159	151'632.00	
Jongny	1'422	68'256.00	
Montreux	23'758	1'140'384.00	
St-Légier	4'686	224'928.00	
La Tour-de-Peilz	10'494	503'712.00	
Vevey	17'084	820'032.00	
Veytaux	826	39'648.00	
<b>TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>71'756</b>	<b>3'444'288.00</b>	<b>3'448'398.25</b>
Report provision Fête cantonale musiques vaudoises		<b>30'000.00</b>	<b>3'478'398.25</b>
<b>DÉPENSES</b>			
<b>Subventions aux institutions</b>			
Agenda Riviera		115'107.60	
Art Forum (provision)		25'000.00	
Association musées Riviera		70'000.00	
Cinérive - La lanterne magique		10'000.00	
Compagnie Nomades		90'000.00	
Concours Clara Haskil		25'000.00	
Espace Guinguette		10'000.00	
Festival du Rire Montreux		70'000.00	
Festival Images		120'000.00	
Fondation des Arts & Spectacles		1'216'000.00	
Fondation de la Saison culturelle		844'000.00	
Montreux Choral Festival		50'000.00	
Oriental Vevey		45'000.00	
Semaine internationale de piano		10'000.00	
Septembre Musical		190'000.00	
Théâtre de poche de la Grenette		15'000.00	
Théâtre Montreux-Riviera		405'000.00	
<b>Total subventions</b>		<b>3'310'107.60</b>	
<b>Soutiens ponctuels 2008</b>			
Fête cantonale musiques vaudoises		30'000.00	
Chœur mixte de Corseaux		3'000.00	
Cie Prototype Status		2'000.00	
<b>Total soutiens ponctuels</b>		<b>35'000.00</b>	
<b>Provision soutiens ponctuels à verser en 2009</b>			
La Tour en scène		3'000.00	
Méli-Mélo		3'000.00	
Les Exilés		10'000.00	
Reminox's		5'000.00	
ADN Dialect		8'000.00	
Semaine internationale de piano (20ème)		2'000.00	
<b>Total</b>		<b>31'000.00</b>	
<b>Réserve soutiens ponctuels en cours d'examen / annoncés</b>			
Festival du rire / MJF 2 / Association Le Toit du monde		<b>40'000.00</b>	
Prestations SAI (forfait)		<b>28'000.00</b>	
<b>TOTAL DÉPENSES</b>		<b>3'444'107.60</b>	
<b>Solde à affecter aux soutiens ponctuels et aides à la création 2009</b>			<b>34'290.65</b>

Vevey, le 18 mars 2009